



En direct de Châteauroux-les-Alpes

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAURoux-LES-ALPES

Tél. 04 92 43 22 04 • Fax 04 92 43 55 95 • Courriel : mairie.05380@wanadoo.fr
Horaires mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h • Mardi 14h-17h



Trimestriel N°34 - Octobre 2016

NUAGES SUR LES SERVICES À LA POPULATION

L'office du tourisme : son devenir

La loi Notre adoptée le 16 juillet 2015 impose la réorganisation des compétences qui étaient jusqu'alors exercées par les collectivités territoriales. Notre office de tourisme se trouve concerné ; il s'avère qu'à compter de janvier 2017 l'accueil et la promotion touristique seront transférés à la Communauté de Communes. À ce jour, nous nageons en eaux troubles sur notre devenir exact car rien n'est arrêté officiellement.

La Poste se retire

Un courrier adressé à la mairie par la poste mi-août ne fait plus de doute : la Poste abandonne presque totalement notre commune le 1^{er} janvier 2017. À ce jour, la loi oblige néanmoins cet organisme à rester ouvert 12 heures par semaine, vieux souvenirs de

ce que l'on appelait service public. Cependant cette option n'est pas garantie.

Pour le reste des besoins à couvrir dans ce domaine, la Poste ne nous laisse pas tomber : elle délègue.

C'est ainsi que le courrier reçu nous offre une liste de solutions pouvant être mises en place afin de palier aux carences de cet organisme dans la réalisation de sa mission historique : le courrier.

La charge de ce service reviendrait à la Commune (avec une indemnisation de la Poste qui ne permettrait pas de couvrir les frais à engager, il est vrai !).

Les élus doivent se réunir prochainement afin d'étudier ce dossier et faire en sorte que les châteauroussins n'aient pas à pâtir de ce quasi abandon de la Poste. ■

— RÉVISION PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) —

Comme nous nous y étions engagés, nous vous proposons durant toute la période de révision de notre PLU de vous faire un point rapide sur son avancée et les principaux points traités.

Le Bureau d'études CHADO, en lien avec les services et élus de la Commune, les partenaires et administrations concernés, finalise le diagnostic et va nous permettre de travailler dès cet automne sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

La réunion publique de présentation du 27 juin dernier, mais également les réunions de travail du Conseil municipal ont permis d'avoir une idée plus précise en terme de surface à bâtir que nous pourrions « légalement » maintenir dans notre PLU à venir. Concrètement, nous serons obligés de diviser au moins par deux les surfaces constructibles. L'ensemble du Conseil municipal a parfaitement conscience de ce que représente cette évolution. Elle marque la volonté du législateur non seulement d'imposer aux communes de limiter leur étalement en consommant moins de foncier qu'appa-

raissant, mais également de diffuser une manière nouvelle de voir le PLU. Le PLU n'est pas quelque chose de figé et d'immuable : un terrain constructible aujourd'hui peut ne plus l'être demain ; un terrain qui ne serait pas ou plus constructible à l'issue de la révision engagée peut le redevenir dans quelques années. Ainsi, le PLU devra être révisé plus régulièrement au regard des « besoins » constatés.

Enfin, nous vous rappelons que des réunions avec la population sont prévues pour échanger sur la révision du PLU et notamment recueillir votre vision du développement futur de notre commune. Elles seront notamment annoncées sur le site internet et les panneaux d'affichage de la commune.

Pour tout renseignement :

Contactez l'élu délégué Julien Brenière (Sur rendez-vous, contact en mairie) ■

— LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE DES CLASSES —

À l'école primaire du Rabioux, un effectif de 112 élèves est réparti sur 5 classes : 2 classes de maternelle, 1 classe CP-CE1, une classe CE2-CM1, 1 classe CM1-CM2. L'équipe enseignante de l'année passé a été reconduite.

Les temps d'activités périscolaires auront lieu les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30. Une rentrée placée sous le signe de la bonne humeur avec un accueil chaleureux des membres de l'association des parents d'élèves ! ■



L. Vigouroux

LE MOT DU MAIRE

Que d'évènements ces derniers mois dans notre village : concerts, spectacles, causeries, course pédestre, visites guidées, concours de boules, repas champêtres, fêtes de hameaux, pêche en fête, marché estival, ateliers découverte pour les enfants, Châteauroux Autrefois, Châteauroux sous pression...

Chacun le sait, nos communes voient leurs ressources et marges de manœuvres financières réduites année après année. Malgré cela, sachez que le Conseil municipal reste soucieux et engagé pour apporter aux organisateurs toute l'aide financière et logistique que la Commune est en mesure d'assumer, de manière objective, proportionnée et juste.

Récemment, nous avons également effectué une visite de la médiathèque à la demande d'élus et techniciens départementaux, qui souhaitent s'en inspirer pour d'autres sites. C'est une fierté pour moi, car c'est l'implication sur le long terme des bénévoles, des employés et élus communaux en faveur d'un service à la population qui est ainsi reconnu.

Vous êtes donc nombreux à contribuer quotidiennement à l'animation du village et à le faire rayonner : je veux tous vous en remercier.

Cet été, nous avons enfin été amenés à mobiliser nos partenaires pour rénover rapidement la passerelle de l'Amitié : les promeneurs, randonneurs et vététistes ont ainsi pu continuer à traverser le Couleau et se rendre chez nos amis de Saint-Clément !

Jean-Marie BARRAL

Retrouvez l'actualité et les animations de Châteauroux-les-Alpes sur le site de la commune à l'adresse :

www.chateauroux-les-alpes.com

30 JUIN 2016

■ NOUVEAU LOCAL COMMUNAL

Différents dossiers ont été établis pour des demandes de subventions concernant l'aménagement d'un local communal (boulangerie).

■ ÉTUDE RÉHABILITATION THERMIQUE

Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région PACA dans le cadre de l'étude pour la réhabilitation thermique des bâtiments communaux.

■ EAU POTABLE

La compétence eau potable devra être obligatoirement transférée à la Communauté des Communes à compter du 01/01/2020. Après réflexions menées dans le cadre de la gestion de l'eau potable, la Commune décide d'adhérer au SIVU Eau Potable de l'Embrunais au 01/01/2017.

■ QUESTIONS DIVERSES :

• DÉBROUSSAILLAGE

La mission de débroussaillage sur la Commune a été confiée à M. Bonnaffe comme prestataire.

• MICROCENTRALE

Plusieurs propositions ont été reçues concernant le projet de microcentrale. La Commune rencontrera prochainement l'Agence d'Ingénierie territoriale (IT 05) afin d'envisager les suites à donner.

8 SEPTEMBRE 2016

■ DSP

Quatre candidatures ont été reçues pour l'attribution de la délégation de service public du camping municipal, seul un dossier était complet. La DSP a été confiée à la SARL Camping New Rabioux.

■ CONVENTIONS

- La convention de formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail du Centre de Gestion des Hautes-Alpes a été signée.
- Une convention de servitudes entre ENEDIS (ex-ERDF) et la Commune doit être signée pour les travaux d'alimentation électrique de la future boulangerie.

■ AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE IT 05

La Commune a adhéré à l'ensemble des services proposés par IT 05 (ingénierie territoriale), nous offrant une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement et la réalisation de différents projets.

■ TARIFS 2016/2017

Cantine : l'hôpital d'Embrun facture le repas 6,60 € pour l'année 2016/2017. Durant ces quatre dernières années, la municipalité a pris en charge en totalité toutes les augmentations. Cette année, la hausse de 0,10 € sera imputée aux usagers.

Garderie méridienne : les tarifs restent identiques à ceux appliqués en 2015/2016. L'amplitude horaire est augmentée de 10 mn. Les parents auront jusqu'à 12h30 pour récupérer les enfants au lieu de 12h20.

■ PLAN DE FINANCEMENT D'AMÉNAGEMENT

Le plan de financement du local communal (boulangerie) a dû être modifié suite au désengagement de l'État sur ce dossier.

■ TAXE DE SÉJOUR

Les tarifs de la taxe de séjour sur la Commune restent inchangés pour 2017.

■ MOTION : SCANNER

La Commune soutient la démarche de solidarité indispensable au devenir de la santé publique dans le secteur géographique où se situe l'hôpital d'Embrun.

Nous demandons à l'ARS de la Région PACA d'inscrire dans le prochain Schéma régional, l'attribution d'un scanner au centre hospitalier d'Embrun.

■ QUESTION DIVERSE

Une somme de 4500 € sera allouée, à titre exceptionnel, pour compléter le financement concernant l'achat d'un mini-bus par le Football Club Châteauroux. ■

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez de fêter vos 16 ans ! Dans le mois qui suit votre anniversaire, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire recenser. Cette démarche est obligatoire et vous permet d'accéder aux examens tels le permis de conduire, le baccalauréat... Merci de vous munir de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile et du livret de famille. ■

AGENDA 2017

À partir de mi-novembre, l'agenda de la commune vous est offert en Mairie (un par foyer). ■

LES SALAIRES

Part des salaires 2015 (toutes charges et assurances comprises hors subventions et aides diverses) par rapport au budget de fonctionnement municipal.

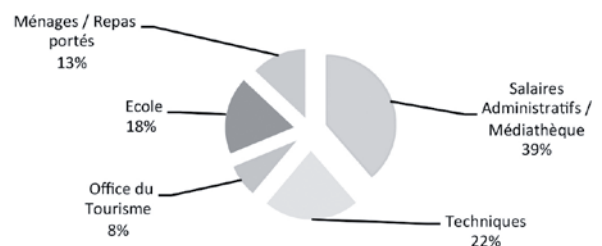
Montant des dépenses de fonctionnement 2015 : 993 600 €

Montant des salaires, charges salariales, patronales, centre de gestion et assurances : 417 618 €



À noter, une recette annuelle globale en 2015 de 39 358 € au titre des contrats aidés, subrogation sécurité sociale et remboursement de mise à disposition du SIVU qui porte la charge salariale réelle de la Commune à 378 260 € ■

Répartitions des salaires par secteur d'activité



HOMMAGE À LUCIEN DAVIN

Le 23 juin de cette année, majestueuse, la *Queste* veille sur la cérémonie qui a réuni une foule nombreuse autour de Lucien Davin. Cette montagne, qu'il a traversée en tous sens, il en a produit et publié un relevé de tous les noms de combes et autres replats grâce à la complicité de l'ancien chef de secteur du Parc national des écrivains. C'était cela Lucien Davin, la combinaison de ses passions, des institutions, des amitiés et de l'intérêt général.

Né dans une famille nombreuse au hameau de l'Osselin à Baratier, beaucoup lui prédisait une courte vie tellement il était chétif : « bébé, il rentrait dans une boîte de sucre ». Mais le gaillard ne l'entendit pas ainsi et déjà son énergie donnait du fil à retordre à sa maman. Aussi, le bienveillant oncle maternel, par ailleurs évêque du diocèse, proposa de placer l'enfant turbulent mais vif d'esprit, au séminaire. Un projet de voir son neveu devenir prêtre motivait sûrement aussi cette proposition. Mais ce n'est pas le chemin que l'intéressé souhaita suivre. Il apprit cependant beaucoup au cours de ces années à Gap et il connut aussi l'intérêt de deviser autour d'un bon repas car Monseigneur Bonnabel l'emmenait avec lui le dimanche à la table des notables gapençais. Après cette vie citadine, le retour à la terre s'imposa non pas à la ferme familiale mais sur les hauteurs d'Embrun à Chalvet où il coula une période formidable pour un jeune homme de l'époque entre dures tâches, moments de convivialité joviaux et table bien garnie. L'heure de la conscription sonna et ce fut l'embarquement pour cette terre d'Afrique du Nord où, malgré le conflit, il vécut de beaux moments d'amitié mais aussi quelques belles inquiétudes comme le transport du courrier du régiment à la poste de Tlemcen le jour de la déclaration d'indépendance. Il se sentit bien seul au milieu de la foule en délire mais reconnu que personne ne leva la main sur lui ce jour-là. Retour en terre embrunaise avec passage par une société d'assurance puis intégration de l'équipe d'ambulanciers de l'hôpital. À partir de là une belle carrière s'ouvrit à lui, jalonnée de nombreuses rencontres, de blagues de potaches mais aussi de studieuses soirées pour préparer les concours qui lui permirent d'évoluer jusqu'à la fonction de directeur de Maison de Retraite en passant aussi par la fonction de chef du personnel dont beaucoup encore, aujourd'hui, se rappellent à Embrun ou à Guillestre. En 1984, quand il rejoignit la Maison de Retraite de Guillestre, il se passionna pour l'accueil des personnes âgées au point qu'une dizaine d'années plus tard, il participa à la création d'un nouvel établissement à l'Argentière. Il a bien tenté l'aventure à Châteauroux mais le projet n'aboutit jamais.

Châteauroux, village où il fût accueilli amicalement dès 1963, écrit-il dans un dernier message avant son décès. Village où il a choisi son épouse, aménagé son foyer, élevé sa famille et profité d'une vie sociale bien remplie. Il a écrit encore ceci, dernièrement, à l'attention des chateauroussins « vous m'avez fait l'immense honneur de me porter à la tête



C. Chivo-Lesertier

de notre commune en 1981. Soyez sereins, je ne vais pas faire mon éloge, ce n'est pas mon style. Je n'ai fait que mon devoir de la « charge » qui m'incombait. Cela s'est fait grâce aussi au soutien de beaucoup d'entre vous donc le mérite est bien partagé. Dire que tout était facile tous les jours, ce n'est sûrement pas le cas mais là où il y a une volonté, on a toujours trouvé une solution ». Ces deux décennies à la Mairie sont ponctuées de beaucoup d'anecdotes, de réussites, d'échecs, de bons moments, de drames. Elles ont été riches d'évolutions pour la commune à commencer par un nouveau nom qu'il a fallu défendre. À cela, s'ajouta une déviation tant attendue, une école, des constructions de logements, l'aménagement de la place avec la fontaine où le maire se trouva baptisé le jour de l'inauguration. Cette période a vu l'arrivée de nouveaux habitants, le changement du tissu économique, les premiers pas de l'intercommunalité. Tout citer serait impossible mais Lucien Davin se consacra avec enthousiasme aux projets municipaux, partagea beaucoup d'émotions avec la plupart des habitants mais aussi parfois avec d'autres à l'occasion d'événements graves. Ce fut le cas lorsqu'il accueillit la famille d'un pilote de planeur décédé lors d'un crash sur la *Queste* et qu'il conduisit lui-même sur les lieux de l'accident. Ce fût aussi le cas, de façon moins dramatique, quand il ouvrit les portes de la salle des fêtes aux touristes en difficulté à cause de la neige sur la Nationale qui passait encore au cœur du village. À noter que cette action était si peu courante à l'époque que la Commune reçut une médaille pour cela. Il fit aussi beaucoup la fête : il y a prescriptions sur les banquets avec les pompiers, on se « paya » sa tête en papier mâché lors d'un

corso, les feux d'artifice de l'an 2000 lui donnèrent quelques cheveux blancs comme d'ailleurs les premières fêtes sur la vague du Rabioux. L'édile s'engagea dans toutes les institutions où il pensait pouvoir défendre au mieux les intérêts de son village : président du Centre de Gestions (des fonctionnaires territoriaux), membre du Conseil d'Administration du PNE, membre de l'association des Communes forestières et tant d'autres. Aucune porte ne restait longtemps fermée lorsqu'il était déterminé à plaider un dossier ou trouver une piste pour résoudre un problème qu'il rencontrait. Même sur son lit d'hôpital, en 1988, lors d'un terrible accident de montagne, il profita de la visite de certains élus, comme celle du président de la Région de l'époque, pour aborder une préoccupation locale.

Enfin, on ne peut évoquer ce personnage sans parler de sa passion de la montagne, de la vigne. Pour la montagne, cela fût naturel de randonner, d'aller toujours plus haut. Bien sûr, la lecture des exploits des alpinistes des années 60 nourrissent également cet attrait. Il aimait aussi partager ces moments en altitude avec des amis ou ses enfants qu'il a dû parfois très fermement convaincre de continuer à marcher au delà de leurs limites. Observer la faune était une autre passion : des heures à compter les chamois, à tenter parfois dangereusement de les suivre. Et puis les marmottes qui, vers 1976, apparurent dans le jardin familial. Depuis le couple initial, une longue progéniture peupla ce quartier de Châteauroux au grand plaisir des promeneurs. Hasard ou présage, en cette année 2016 il n'en reste plus qu'une. Aller en montagne avec Lucien, c'était tout un art dont un principe parmi bien d'autres était d'avoir un sac pourvu de victuilles savoureuses à partager. C'est sûr que la nourriture lyophilisée n'était pas sa tasse de thé comme le fait de s'obliger à suivre un sentier strictement délimité. Une forme de rébellion qui en valait une autre.

Le travail de la vigne et le fruit de ce travail combla notre concitoyen en particulier sur la dernière partie de sa vie. Son attachement à valoriser cette activité est né dans les années 80 et, avec le concours du PNE, il contribua à la création d'une vigne expérimentale avec l'association de rénovation viticole. Il exploita rapidement sa propre parcelle. Sa production jouissait d'une honorable réputation bien qu'« une année fut bonne et l'autre non ». Beaucoup de ceux qui liront ses lignes boiront un coup à sa santé ou passeront dans un lieu de ce village qu'il a tant aimé en pensant à lui. ■

NOUVEL ENVOL 05... POUR DÉCOUVRIR, RENCONTRER, S'ÉPANOUIR ...

Cette association : *Nouvel Envol Hautes Alpes, a été créée en mai 2014 à Châteauroux-les-Alpes et œuvre dans le champ du handicap mental.*



Nouvel Envol

Son objectif est d'utiliser les activités sportives, culturelles et de loisirs comme support pédagogique et éducatif pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap mental.

Comme le souligne Isabelle Jacques, porteuse du projet, « l'objectif n'est pas la performance sportive ! Les activités permettent à chacun de découvrir et mettre en valeur ses compétences, de retrouver confiance en soi, d'apprendre par soi-même ».

Ainsi, de nombreuses activités ont été mises en place sur l'ensemble du territoire haut-alpin :

- activités régulières en établissements spécialisés et en milieu ordinaire : danse, orientation, ombres chinoises, jeux collectifs...
- week-ends et stages à thèmes : vie à la ferme, cirque, vélo, canal du midi en péniche...

- séjours vacances adaptés, été et hiver dont deux séjours au gîte de Saint-Alban : escalade, voile, canoë, balade avec les ânes... mais aussi aide à la vie quotidienne (cuisine...)

- accompagnements individuels.

- mise en place d'un club-ados (structure unique dans le département).

L'association compte 98 adhérents, 72 bénéficiaires et emploie deux salariés à l'année ainsi que des intervenants ponctuels lors des week-ends, stages et séjours.

Depuis janvier 2016, grâce au soutien de la Mairie, son siège social se trouve dans le bâtiment administratif « Les Aubergeries ».

Pour tout renseignement : 09 70 93 05 94

Nouvelenvol.hautesalpes@gmail.com ou le site : www.nouvelenvol05.fr ■

LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES

Ecole : Sécurité

6 mois, rien de fait depuis nos interventions en conseil municipal.

Nous avons demandé, sur le côté droit de la route, en descendant pour aller à l'école sur environ 30 m de long et 1 m de large, d'enlever l'herbe, d'y mettre un revêtement bitumineux et de matérialiser avec de la peinture un passage pour piétons. Pour permettre aux enfants et aux parents d'être encore plus en sécurité.

Nous caressons l'espoir que notre demande aboutisse un jour....

Tourisme : route de la Cascade

A la fin de l'hiver nous avons demandé un minimum d'entretien pour la saison estivale. Êtes-vous allés cet été à la cascade voire aux Gîte des Pinées, Charaçons ??? C'est le vrai parcours du combattant par endroit, une route toute défoncée, des pierres qui n'en finissent pas de sortir, des passages dangereux.

Quelques mètres cube de gravier par endroit après le passage d'un petit engin aurait été nous semble-t-il le minimum. Là aussi la saison est passée... Rien de fait... Les touristes ont apprécié et nous Châteauroussins aussi. Un haut lieu du tourisme cantonal est en train de perdre son attrait, faute d'entretien. La commune est labellisée commune du Parc National des Ecrins...

Nous tirons encore une fois notre sonnette d'alarme... faute d'entretien notre patrimoine touristique ne sera plus attractif.

Sport : Stade

Nous avons voté en conseil municipal une enveloppe d'environ 7 000 € pour l'entretien du stade à faire avant le début de la saison (septembre 2016).

A ce jour rien n'a été fait, nos jeunes vont encore évolués sur un terrain non praticable pour le ballon...pour ne pas en dire plus.

Cette enveloppe permettait tout juste de faire le minimum (rajout de sable sur une petite épaisseur permettant de boucher les trous et d'égaliser le terrain), la saison commence pourtant...

A quoi servent les décisions en conseil si elles n'aboutissent pas sur le terrain. ■

Texte LFEVM

NETTOYAGE DE PRINTEMPS À LA CABANE DE CLOT ÉGOUT :

Le 23 juin dernier, cette opération, aux alentours de la cabane de clôt Égout, a été organisée par le Parc national des Écrins et le groupement pastoral du Distroit.

Deux agents du Parc, accompagnés du berger Vincent et de sa compagne, ont récupéré les sacs d'ordures entreposés dans le petit abri, adossé à la cabane. Ce nettoyage de printemps a également permis de collecter de nombreux autres déchets, pour la plupart des sacs en plastique, des boîtes de conserve mais encore des batteries usagées, deux sommiers métalliques et un vieux matelas qui faisait le bonheur des souris...

À l'issue de cette journée, ce n'est pas moins de 250 kg qui ont été redescendus lors de l'hélicoptage du CERPAM, le 30 juin.

Le même jour, une corvée d'entretien du sentier d'accès à l'alpage a été réalisée grâce à quatre éleveurs et deux agents du PNE.

Cette action, réalisée de concert avec le groupement pastoral, contribue à l'amélioration de l'usage des cabanes, puisque la place ainsi dégagée permettra de stocker du matériel d'élevage. Elle permet également aux bergers de trouver des conditions de travail plus satisfaisantes et au-delà, de pérenniser les bâtiments publics pour lesquels la Commune, en partenariat avec le Parc national des Écrins, se mobilise pour leur réfection. ■

ÉTAT-CIVIL

■ Mariages :

Marie-Chantal Grimaud et René Michaud,
le 20 août

■ Naissances :

Lucie Berthalon née le 10 juillet, fille de
Laëtitia Languiro et de Jérôme Berthalon

■ Décès :

Michel Praneuf, décédé le 19 juin

Lucien Davin, maire de notre Commune de
1981 à 2001, décédé le 21 juin

Emilienne Lefranc née Imbert, décédée le
29 juin

